

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

(conforme 2001.58.CE – L212/14)

1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ L'ENTREPRISE

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DE LA PRÉPARATION

01464 – DÉTARTRANT RADIATEUR

UTILISATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION

Produit d'entretien du radiateur

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

SITE RESTORE France S.A.R.L.
ADRESSE BP 138 – 18 Résidence Flandre
F – 59964 CROIX cedex
TEL ++33 (0)3 20 89 80 08
FAX ++33 (0)3 20 45 97 40
SITE INTERNET www.restore.fr

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE

CENTRE ANTI-POISON Centre Anti-Poison de Nancy – tel ++33 (0)3 83 32 36 36
Les Pompiers: 18 – Samu: 15

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS



C – corrosif

DANGERS POUR L'HOMME ET POUR L'ENVIRONNEMENT

Provoque de graves brûlures

AUTRES DANGERS

3 – COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

NOM	N° DE CAS	EINICS/ELINCS	MINI/MAXI	SYMBOLE	PHRASES R
Sodium 4(ou 5)-methyl-1H-benzotriazolide	64655-57-2	265-004-9	1 < C < 2.50%	C	R22, R34
Isotridecanoéthoxylate	69011-36-5	Polymère	1 < C < 2.50%	Xn	R22, R41
Sodiumnitriлотriacetate monohydrate	18662-53-8	225-768-6	2.50 < C < 5%	Xn	R22, R36, R40

4 – PREMIERS SECOURS

• EN GENERAL

Surveiller les fonctions vitales
Victime sans connaissances: maintenir les voies aériennes libres
Arrêt respiratoire: respiration artificielle ou oxygène
Arrêt cardiaque: réanimer la victime
Victime consciente avec troubles respiratoires: position semi assise
Choc: de préférence sur le dos, jambes légèrement relevées
Vomissement; prévenir l'asphyxie/pneumonie aspiratoire
Prévenir le refroidissement en couvrant la victime (ne pas la réchauffer)

Surveiller la victime en permanence
Apporter une aide psychologique
Maintenir la victime calme, éviter lui tout effort
En fonction de l'état, médecin/hôpital

- **INHALATION**

Emmener la victime à l'air frais

- **LA PEAU**

Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. / se doucher
Du savon peut être utilisé
Consulter un médecin si l'irritation persiste

- **LES YEUX**

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes
Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste

- **INGESTION**

Rincer la bouche à l'eau
Ne pas faire vomir
Ingestion à fortes doses : hospitalisation immédiate

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- **AGENTS D'EXTINCTION – INSTRUCTIONS**

Tous les agents d'extinction sont autorisés
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux matériaux environnants

- **DANGERS D'INCENDIE**

Aucun risque d'incendie

- **DANGERS D'EXPLOSION**

Pas de danger d'explosion

- **EQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL POUR LES POMPIERS**

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- **PROTECTION INDIVIDUELLE**

Lunettes de protection
Gants

- **MESURES GENERALES**

Délimiter la zone de danger
Nettoyer les vêtements contaminés.

- **FUITE**

Empêcher la pollution du sol et de l'eau
Pomper/recueillir le produit libéré dans des récipients appropriés
Boucher la fuite, couper l'alimentation

- **ÉLIMINATION**

Absorber le liquide répandu dans un matériau incombustible
Mettre le produit absorbé dans un récipient qui se referme
Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau
Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

- **MANIPULATION DU PRODUIT**

Se conformer à la réglementation
Observer l'hygiène habituelle
Nettoyer les vêtements contaminés
Tenir l'emballage bien fermé

- **STOCKAGE**

LIEU DE STOCKAGE

Conforme à la réglementation
Protéger contre le gel

- **EMBALLAGE**

EMBALLAGE : EXIGENCES

Refermable

Correctement étiqueté
Conforme à la réglementation

- **APPLICATIONS SPECIFIQUES**

8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- PROTECTION PERSONNELLE

Lunettes de protection

Gants

Vêtements de protection

- **EQUIPEMENTS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

VETEMENTS DE PROTECTION – SÉLECTION DU MATÉRIAU

OFFRENT UNE BONNE RESISTANCE

Néoprène

Caoutchouc nitrile

OFFRENT UNE MAUVAISE RESISTANCE

PVA

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- **INDICATIONS GENERALES**

ÉTAT D'AGRÉGATION

liquide

ODEUR

presque inodore

COULEUR

vert clair à vert

SOLUBILITÉ DANS L'EAU

complètement soluble

AUTRES PROPRIETES

Translucide, les données physiques et chimiques dans cette section sont des valeurs typiques pour ce produit et ne sont pas prévues comme caractéristiques de produit.

- **VALEURS DE PROPRIETES PHYSIQUES**

POIDS SPÉCIFIQUE

1071 kg/m³ @ 15°C

PONT D'EBULLITION

> 100 °C

Ph

11.5 -12.5

REFRACTIVE INDEX @ 20 °C

1.3562

- **DANGER D'EXPLOSION ET D'INCENDIE**

POINT ÉCLAIR

sans objet

- **DANGER D'EXPLOSION**

10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- **STABILITÉ**

Stable dans des conditions normales

- **STOCKAGE EN COMMUN**

TENIR LE PRODUIT A L'ÉCART DE:

Sources de chaleur

Agents d'oxydation

- **PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX**

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

VALEUR DE TOXICITÉ CHRONIQUE

- **TOXICITÉ**

TOXICITÉ AIGUË

Modérément irritant pour la peau

Modérément irritant pour les yeux

TOXICITÉ CHRONIQUE

Non classifiable comme cancérogène humain

Non repris dans classe de mutagénicité (CE, MAK)

Non repris dans classe de tératogénicité (CE, MAK)

- **DANGER DE TOXICITÉ**

Légèrement irritant.

- **EFFETS / SYMPTOMES**

SYMPTOMES / LESIONS APRÈS CONTACT AVEC LA PEAU

Aucun renseignement disponible

SYMPTOMES / LESIONS APRÈS CONTACT OCULAIRE

Irritation légère

12 – PROPRIETES ECOLOGIQUES

- **MOBILITÉ**

ÉCOLOGIE – EAU

Les agents tensioactifs sont biodégradables

- **PERSISTANCE ET DEGRADABILITE**

WGK

1

- **DEGRADABILITE**

Le(s) agent(s) de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatifs aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- **CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

Éliminer en centre de traitement agréé

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N° ONU : sans objet

- **ROUTE (ADR)**
- **RAIL (RID)**
- **MER (IMDG)**
- **AIR (IATA/ICAO)**

15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classification et étiquetage suivant les directives 67/548/EEC, 1999/45/EC, 98/8/EC et Règlement (CE) 648/2004

SYMBOLE



C – corrosif

PHRASES R

R35 – Provoque de graves brûlures.

PHRASES S

S(01/02) – (Conserver sous clé et hors de portée des enfants)

S26 – En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S36/37/39 – Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/ du visage.

S45 – En cas d'accident ou de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

LISTE CE

La classification de la préparation est corrosive tenant compte de la valeur du Ph.

- **AGENTS DE SURFACE**

AGENTS DE SURFACE : < 5% agents de surface non ioniques

16 – AUTRES INFORMATIONS

PHRASES R

- R22 – Nocif en cas d'ingestion
- R34 – Provoque des brûlures
- R36 – Irritant pour les yeux
- R41 – Risque de lésions oculaires graves

Révision intégrale

Sources des données utilisées: Pour les matières brutes, l'origine des données provient des fiches de données du fournisseur de ces matières.

Cette fiche de sécurité a été rédigée suivant les directives 91/155/EEG, 93/112/EEG, 2001/58/EG et Reach regulation 1907/2006.

Elle complète le mode d'emploi technique, mais ne le remplace pas.

Les informations indiquées sur ce document sont, à notre connaissance, correctes à la date de publication et sont fournies en supposant que le produit sera utilisé comme prescrit par le fabricant/fournisseur. L'indication de ces informations de sécurité, sans pouvoir les considérer comme complètes, aide l'utilisateur à remplir ses obligations quant aux produits dangereux. L'utilisateur est obligé d'évaluer et d'utiliser le produit d'une manière sûre en tenant compte des lois et réglementations en vigueur. L'utilisateur porte la responsabilité d'observer toutes les réglementations par rapport à la protection de l'homme et de l'environnement pendant la manipulation, stockage et utilisation des produits.

Sources des informations de base: pour les matières premières, on mentionne les données originales indiquées sur les fiches de sécurité des fournisseurs